

beaucoup la plus basse. Ils ont aussi fait rapport qu'ils avaient examiné le livre d'évaluations de Boyd, préparé au printemps de 1884, et qu'on y constatait le même résultat. Cependant, de fausses quantités furent portées au cahier des charges, au moyen desquelles la soumission de Larkin, Connolly et compagnie, paraissait être plus basse que celle de Peters et Moore.

Le tableau suivant fait voir les chiffres que le ministre et l'ingénieur en chef ont finalement adoptés :

John Gallagher.....	\$552,255 00
Larkin, Connolly et Cie.....	634,340 00
G. Beucage.....	640,808 50
Peters et Moore.....	643,071 16
J. et A. Samson.....	864,181 00

Plusieurs calculs ont été faits par les ingénieurs, pour arriver à une estimation vraie, comme en mai 1883, des quantités qui auraient dû être portées aux soumissions. Ils avaient les devis sur lesquels les soumissions furent faites, et aussi une série assez complète des plans du mur de traverse qui consistent en une série de plans numérotés produits par les Commissaires du havre. Ces plans avaient été préparés dans le ministère des Travaux Publics, et il a été établi, sans l'ombre d'un doute, que c'était les seuls et véritables plans originaux.

Les calculs que les ingénieurs ont reçu instruction d'appliquer dans le cas actuel font voir que, même en donnant à Boyd le bénéfice d'un point très douteux, il aurait dû trouver, en appliquant les quantités convenables, que la soumission de Peters et Moore était plus basse que celle de Larkin, Connolly et Cie, et qu'elle n'a pu être portée plus haut que par la falsification des quantités.

Voici brièvement les résultats auxquels on est arrivé :

Les ingénieurs des Travaux Publics ont finalement porté les soumissions, dans la pièce "X3," aux montants suivants :

Peters et Moore.....	\$643,071 16
Larkin, Connolly et Cie.....	634,340 00

Laissant la soumission de Larkin, Connolly et Cie, plus basse de.....	<u>\$ 8,731 16</u>
--	--------------------

Les ingénieurs du comité, au pied de la page 1,303, donnent un état basé sur les quantités prises des plans originaux et des devis, en tant qu'ils ont pu s'en servir, et les augmentent des quantités portées dans la pièce "X3," pour arriver aux résultats suivants :

Larkin, Connolly et Cie.....	\$753,371 70
Peters et Moore.....	736,243 50

Laissant la soumission de Peters et Moore plus basse de	\$ 17,128 20
A cela, ajoutez le montant ci-dessus.....	8,731 16

Laissant en faveur de Peters et Moore un montant de..	<u>\$ 25,859 36</u>
---	---------------------

Une épreuve plus concluante est d'appliquer les prix des deux soumissions aux quantités des travaux une fois terminés tels qu'ils sont indiqués dans les évaluations finales. C'est ce qui a été fait, et c'est ce qui a été consigné à la page 1305 du premier rapport des ingénieurs.

Les travaux faits et payés à Larkin, Connolly et Cie., pour le mur de traverse, ont été de.....	\$832,448 44
Les mêmes travaux aux prix portés à la soumission de Peters et Moore, auraient été de.....	762,587 48

Montrant une perte claire pour le pays de.....	<u><u>\$ 69,860 96</u></u>
--	----------------------------